

INFORMATION CESER GRAND-EST

Membres CFE-CGC CESER Grand Est

Alain MONPEURT

Membre de la Commission Coopérations transfrontalières et relations internationales

Emmanuel DUSSAUSSOIS

Membre de la Commission Environnement et territoires

Martine GALLOIS

Membre de la Commission Formation tout au long de la vie

Sabrina GREAU

Membre du bureau, Délégation à la problématique Santé, Commission économie et emploi

Le CESER Grand Est s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 22 juin, dans la salle des délibérations à Metz.

3 avis ont été adoptés :

- **Le compte administratif 2022,**
- **Le budget supplémentaire 2023,**
- **L'affectation du résultat 2022,**
- **La feuille de route d'accélération de l'adaptation du Grand Est au changement climatique.**

L'après-midi a été l'occasion d'écouter un bref résumé des presque 40 ans du Grand Est Mondial Air Ballons (GEMAB), qui a largement contribué au renouveau du tourisme dans notre région, mais aussi d'insister sur les questions d'égalité Femmes - Hommes, notamment par le biais d'une vidéo.

La situation sociale et environnementale, à travers l'entreprise Nestlé Waters dans le bassin de Vittel, a fait l'objet d'une intervention d'actualité.

En préalable, Mme Marie-Claude BRIET-CLEMONT, Présidente, a tenu les propos liminaires suivants :

<https://www.ceser-grandest.fr/avis-votes-le-22-juin-2023/>

Avec le Président du Conseil régional, nous construisons de nouvelles formes de coopérations pour que les travaux de nos deux assemblées aillent dans le sens de la construction de politiques publiques régionales, qui soient de véritables réponses aux enjeux de transformations et à leur urgence.

Participer, pour le CESER, à l'amélioration des politiques régionales, c'est pouvoir élaborer nos analyses et formuler nos préconisations, tant dans la compréhension des objectifs poursuivis, que dans le mouvement rendu nécessaire d'une amélioration constante de la transparence de l'action publique. J'invite le Conseil régional à utiliser sa seconde assemblée, pour contribuer en amont à des évaluations d'impact des politiques qui vont être menées, et à inscrire son action dans une dimension prospective, que nous sommes en mesure d'accompagner.

En parallèle des saisines budgétaires, le CESER s'est prononcé sur la 1ère feuille de route concernant l'accélération à l'adaptation au changement climatique, mettant au cœur de nos débats l'urgence des réponses à la crise climatique. Cette politique ne peut être envisagée sans prendre en compte aussi les enjeux à la fois économiques, environnementaux et sociétaux. Il ne peut y avoir de politique d'anticipation au changement climatique sans qu'il n'y ait de politique sociale juste et solidaire. Il nous faut mettre en place les dispositifs qui permettront une réduction drastique des inégalités qui s'accroissent dans toutes les sphères de notre société.

La diversité présente dans la composition de notre assemblée est une chance. Par la prise en compte des consensus et des dissensus présents dans l'ensemble de la société, les membres qui composent le CESER sont en capacité de fabriquer du commun, terreau d'un développement compris et accepté.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : AUTOSAISINE (ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ)

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/avis-compte-administratif-2022/>

Le Compte administratif (CA) 2022 témoigne de la volonté du Conseil régional de poursuivre et de soutenir les politiques engagées les années précédentes. Le document, même s'il manque encore de lisibilité, souligne la bonne santé financière de la collectivité.

La qualité de la gestion de sa dette, notamment, en diversifiant les prêteurs et en privilégiant les taux fixes, est reconnu par le CESER.

Comme il en a déjà émis le souhait à plusieurs reprises, le CESER souhaite obtenir des documents avec un niveau de détail plus fin.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE : SAISINE (ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ)

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/avis-budget-supplementaire-2023/>

Le CESER note bien que le Budget Supplémentaire pour l'année 2023 s'inscrit dans les objectifs, de maîtrise de la section de fonctionnement et de dynamisation des dépenses d'investissement, poursuivis par la collectivité depuis plusieurs exercices.

Il attend du Conseil régional des précisions sur plusieurs dossiers, notamment sur des réalisations de programme régionaux.

FEUILLE DE ROUTE D'ACCELERATION DE L'ADAPTATION DU GRAND EST AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | SAISINE (ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ)

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/avis-adaptation-du-grand-est-au-changement-climatique/>

Le CESER salue la démarche du Conseil régional qui a engagé, en 2022, une étude de vulnérabilité face au changement climatique et qui se poursuit par une planification relative à cette problématique à forts enjeux.

La feuille de route régionale propose d'engager 45 actions ; cet avis les examine, de façon non exhaustive.

La réussite de la feuille de route impliquera d'associer autant que possible l'ensemble des parties prenantes, afin de susciter l'acceptabilité sociale des mesures. La Région devra communiquer davantage sur son cap et croiser ses actions avec celles en cours de réalisation et celles à réaliser par tous les autres acteurs dans les territoires que sont les collectivités.